

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## REUNION DU 13 JUILLET 2021

Date de convocation :	09/07/2021	Procurations :	05
Nombre de membres en exercice :	15	Pour :	15
Nombre de membres présents :	10	Contre :	0
Nombre de suffrages exprimés :	15	Abstentions :	0

Le Conseil Municipal de la Commune de ST HILAIRE DE LUSIGNAN s'est réuni le treize Juillet deux mille vingt et un à dix-huit heures sous la présidence de Monsieur Pierre DELOUVRIE, Maire.

**PRESENTS** : M. Pierre DELOUVRIE - M. Philippe MAURIN - Mme Béatrice BETGE BREZETZ - M. Eric FELETTI - Mme Fatima HOUDAIBI - M. Patrick SMITH - Mme Aurélie GARCIA - M. Eric SPERANDIO - M. Jean-Max COURRIE - M. Gaëtan VAESTESAGER.

**ABSENTS EXCUSES** : Mme Nadine CEOTTO - Mme Magali DARNIS - Mme Sandrine GRANDVUILLEMIN - Mme Marlène SOLDANO - M. François RIGAUD

**PROCURATIONS** :  
Mme Nadine CEOTTO a donné procuration à M. Philippe MAURIN  
M. François RIGAUD a donné procuration à M. Pierre DELOUVRIÉ  
Mme Magali DARNIS a donné procuration à Mme Fatima HOUDAIBI  
Mme Sandrine GRANDVUILLEMIN a donné procuration à Mme Aurélie GARCIA  
Mme Marlène SOLDANO a donné procuration à Mme Béatrice BETGE BREZETZ

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : Mme Béatrice BETGE BREZETZ

**OBJET : PROJET SOCLE NUMÉRIQUE ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE**

Monsieur le maire rappelle au Conseil Municipal le plan de relance présenté par le Gouvernement visant à faire face aux défis économiques et sociaux causés par l'épidémie de la Covid-19. Il comporte un important volet dédié à la transformation numérique de l'enseignement, notamment pour contribuer à porter la généralisation du numérique éducatif et ainsi assurer la continuité pédagogique et administrative. L'aide de l'État est comprise entre 50 % et 70 % selon la nature de la dépense et le montant engagé par la collectivité. En concertation avec la Directrice de l'école, la commune a déposé un dossier de candidature en mars 2021 pour un montant d'acquisition à hauteur de de 8500 € (taux de 70%) et un montant pour les ressources pédagogiques à hauteur de 360 € (taux 50%).

Une première vague a été instruite en juin 2021 et le dossier porté par la commune fait partie des lauréats.

Le projet de l'école répond aux besoins suivants :

- **Volet équipement** : 1 classe mobile composée de 8 PC portables avec micros-casques, 2 ordinateurs portables enseignants, 1 imprimante réseau, 4 visualiseurs et 2 licences Microsoft Office.
- **Volet services et ressources** : 1 carte prépayée de 100 € pour l'acquisition d'applications mobiles et 1 abonnement numérique complémentaire à l'environnement numérique de travail départementale Beneylu School.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité**

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention relative à cet appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires.

Fait à St Hilaire de Lusignan,

Le 15 Juillet 2021

Certifié conforme au registre,

Le Maire,

Pierre DELOUVRIE

